



Les réintroductions

Qu'est ce qui nous incite aujourd'hui à vouloir retrouver des espèces qui ont été autrefois éliminées par l'homme ? Est-ce pour rétablir un équilibre dans la nature, ou pour se faire plaisir

Introductions, réintroductions et retours spontanés

Au cours des années 1950, les chasseurs, désireux d'augmenter le nombre d'ongulés*, mettent en place une série d'actions pour renforcer certaines populations animales : réintroduction du cerf dans la forêt de Lente et à Bois Barbu, renforcement de la population de chevreuils, introduction du mouflon sur Bouvante et Lente, lâchers clandestins de sangliers. Les ongulés vont ainsi prospérer sur le massif du Vercors. Cette abondance de gibier représente une réserve de nourriture importante pour d'autres grands prédateurs. C'est dans ce contexte que le lynx revient naturellement dans le massif, ainsi que le loup.

Parallèlement, les programmes de réintroduction sont mis en place par le Parc naturel du Vercors et des associations de protection de la nature, associées ou non à la fédération de chasse. Ainsi la marmotte, espèce protégée, est réintroduite dans le secteur des Quatre Montagnes dans les années 1970. Cette opération est un succès et la présence de ces populations a favorisé le retour naturel, sur le Vercors, de son prédateur l'aigle royal. À la fin des années 1980, une trentaine de bouquetins sont réintroduits à Archiane dans le Diois, puis en 2002 un deuxième lâcher a lieu sur le secteur de Pont-en-Royans. Aujourd'hui, on compte environ 200 individus sur le massif du Vercors. Enfin, à la fin des années 1990, le vautour fauve est réintroduit dans le secteur du Diois (Chamaloc).

Retranscription de la conférence intitulée « Les Grands Retours » de Gilles Trochard, naturaliste, février 2003. D'après la Mémoire Partagée n°18, CPIE/PNRV, 2003.



Réintroductions de marmottes : transport et marquage.



***ongulé** : qui marche sur les ongles. Comprend dans le Vercors, les espèces suivantes : chamois, bouquetin, chevreuil, cerf, mouflon et sanglier.*



Les volières
au-dessus
de Chamaloc.

Le retour du vautour fauve

Rencontre avec Jean-Pierre Choisy, chargé du suivi des vautours lâchés à Chamaloc.

Comment réintroduit-on le vautour fauve ?

« On relâche essentiellement des oiseaux recueillis, surtout en Espagne, quelques-uns dans les Pyrénées, surtout des jeunes tombés prématurément du nid. Ceci dit, on est loin de disposer d'une technique rôdée avec des résultats assurés. La démarche reste encore totalement expérimentale. L'analyse du suivi des oiseaux après chaque lâcher augmente nos connaissances, permet d'éliminer des erreurs, donc d'améliorer progressivement la méthode. Ainsi, lors du premier lâcher, il y a quelque trente ans, dans les gorges des Causses, on a d'abord lâché des oiseaux très jeunes. L'échec a été total : les jeunes, très vagabonds, ont fait des milliers de kilomètres. Une fois adultes, ils ont rejoint des colonies déjà existantes, en Espagne ou dans les Pyrénées. On a donc recommencé en lâchant des oiseaux bien adultes, ne présentant plus ce comportement. Cette fois, ce fût un succès : il y a de nos jours près de 400 vautours fauves dans le sud du Massif Central. Dans les Baronnies, on a lâché des oiseaux plus jeunes, au début de leur quatrième année, également avec succès. »

Le journal du Parc, automne-hiver 2001.

Le vautour fauve dans le Vercors en chiffres

1996 : Installations de volières dans les falaises du col de Rousset avec les premiers vautours en cage.

1998 : 6 observations dans le ciel dont 2 oiseaux vus à Chamaloc, jusqu'à 5 dans le Vercors.

1999 : Premier lâcher de 14 vautours fauves à Chamaloc. Présence encore sporadique dans le ciel mais effectifs en augmentation : jusqu'à 16 oiseaux à Chamaloc.

2000 : Présence discontinue à Chamaloc, par vagues séparées d'absences atteignant parfois 3 semaines.

2001 : Lâcher de 22 vautours fauves à Chamaloc.

Présence continue dans le ciel aux environs : à peine plus de 6 vautours en moyenne, 19 au maximum (24 à quelques kilomètres au nord). Plusieurs observations de groupes dans les alpages du Vercors.

2002 : Présence continue à Chamaloc, moyenne proche de 40, des pics atteignant jusqu'à 71 ; développement remarquable de la fréquentation des alpages du Vercors, tant en régularité qu'en effectifs. Pour la première fois, trois couples se sont formés, donnant lieu à deux pontes, une naissance mais aucun envol.

PNRV, Les vautours dans les Préalpes françaises du Sud, bilan à la fin de l'été 2002.

Première réintroduction de bouquetin

Trop chassé, le bouquetin avait fini par disparaître du Vercors. En 1989, 6 mâles et 5 femelles ont été capturés dans le massif de la Vanoise, ils ont été transportés, endormis dans la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux. Drôles de farces ! Ils ne reconnaissaient plus rien en se réveillant. Puis, ils se sont habitués aux falaises du Vercors et cinq petits bouquetins sont nés l'année suivante. Le massif du Vercors abrite maintenant six ongulés sauvages, ce qui est rare en Europe.

Dis, raconte-moi le Vercors, PNRV, 1997.

Le Dauphiné Libéré, 19/04/02.

Le bouquetin, seigneur du Vercors

L'histoire de ce grand ongulé est à l'image de tous les grands animaux victimes de braconnage, de l'intérêt attribué à ses cornes et son cœur pour préserver la santé des hommes. Peu craintif, il se laisse trop facilement approcher : ceci signera son véritable arrêt de mort. Depuis 1976, la loi lui donne un statut d'espèce protégée, mais il est déjà bien trop tard pour nos régions. Seule l'Italie a su agir pour préserver une centaine de bêtes, qui serviront alors pour la reconstitution des populations. Et en 1963, l'aventure française débute.

Une équipe de professionnels procède à la capture des bouquetins en Vanoise. Sur la zone de capture, un partenariat important est mis en place entre les gardes du Parc de la Vanoise, la fédération de chasse de l'Isère et des chasseurs locaux, le Parc du Vercors et des associations de protection de la nature. Pour chaque capture, deux équipes sont composées d'un tireur, d'un vétérinaire et d'une personne complémentaire, afin d'effectuer les prises sur des sites différents. Les animaux sont repérés et endormis pas fusil hypodermique*. Ils subissent alors toute sorte d'examens sanguins appro-

fondis, pour ne rien laisser au hasard, et éviter de transmettre des maladies ou parasites. En cas d'infection quelconque, le bouquetin ne fera pas partie du voyage. Vient alors le baguage spécifique en fonction du sexe de l'animal, de l'âge, et la pose d'un collier émetteur pour le localiser ultérieurement.

La partie délicate est le transfert dans la vallée, sur un brancard (à dos d'homme), car les arrêts cardiaques, causés pas le stress, peuvent survenir à ce moment là. Mais on raccourcit ces distances, gagnant du temps et de la marge de sécurité. Un vétérinaire suit attentivement l'opération, et le trajet s'effectue jusqu'au Vercors, par la route et de nuit. Les animaux ont les yeux masqués. Le camion est la solution idéale, même si ce n'est pas la plus rapide. Le stress est ainsi fortement minimisé, même si le risque zéro n'existe pas.

Après Archiane où l'espèce se développe dans des conditions optimales, où de grands mâles fréquentent assidûment les falaises qui s'étendent du Veymont à Saint-Nizier-du-Moucherotte, c'est le Royans qui sera colonisé.



hypodermique : dont la piqûre atteint une partie profonde de la peau, sous le derme.

Bouquetins : future colonisation dans le Royans

En avril dernier, neuf mâles et onze femelles sont capturés en Maurienne, dans le Parc de la Vanoise. Ils prennent aujourd'hui possession de leur nouveau territoire : le Vercors. Pour favoriser leur installation quasi définitive dans les falaises du Royans, des améliorations sont apportées, comme le changement de site de lâcher. « Le suivi des captures permet de réduire le stress, mais le lâcher est toujours délicat, explique Guy Chatain, technicien en charge du programme. Il est important qu'ils ne soient pas gênés par des routes ou des installations humaines ».

Le Journal du Parc n°37, été 2002.

Le suivi, une étape importante

La réussite de la réintroduction du bouquetin réside dans son suivi. « Il faut se donner les moyens de suivre correctement l'évolution, car on a des références en haute montagne mais pas en zones refuges comme ici. » Plusieurs types d'observation sont mis en place, de manière plus ou moins intensive.

« Certaines périodes nécessitent un suivi très intensif, explique Guy Châtain. Au moment du rut* de fin d'année, et actuellement pour les naissances. Il faut être très présent pour noter exactement les comportements à ces moments précis de l'année. En dehors de ces périodes, on espace les repérages si rien n'oblige notre présence. » Un mois après le second lâcher, aucune mortalité n'a été constatée, et les individus restent sur les falaises du Royans et les gorges de la Bourne. La dispersion s'effectue normalement, mais on ne constate pas de grand mouvement. Cette stabilité est encourageante.

« On a opéré de la meilleure manière qui soit, souligne Dominique Gauthier. Sur le Vercors, il y a deux foyers de lâchers opposés. Il faut laisser les choses se faire tranquillement. L'environnement est favorable, l'adaptation devrait être rapide. Désormais, en matière de réintroduction, sauf incident majeur, les priorités sont ailleurs », conclut-il. Les observateurs vont accaparer ce nouvel arrivant par jumelles interposées. Le Royans s'est désormais enrichi du seul ongulé qui manquait de ce côté-ci du massif.

Le Journal du Parc n°37, été 2002.



rut: période des amours.



Lâcher d'un mâle bouquetin.

